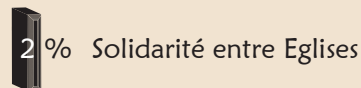
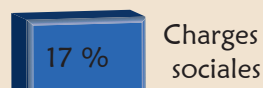
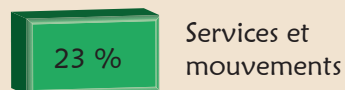
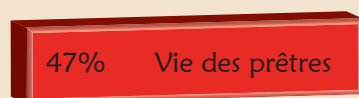


108 prêtres, 12 diacres, 20 laïcs en mission ecclésiale ou religieux, des mouvements, des services de pastorale et de nombreux bénévoles sont au service de la Vie de l'Eglise.

Le diocèse ne perçoit aucune subvention, ni des communes, ni de l'Etat ni du Vatican. Il ne peut compter que sur la participation volontaire et la générosité de ses fidèles.

Nos besoins sont d'environ 124.000 € par mois.



Vos dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66% de leur montant !

Un don de 100€ aura donc pour vous un coût réel de 34€ !

Voilà trente années que notre Eglise diocésaine s'emploie à faire face à sa mission d'annoncer Jésus Christ aux hommes, aux femmes et aux enfants et aux jeunes de ce temps dans les conditions difficiles d'aujourd'hui.

Pour écrire une nouvelle page de son histoire, notre Eglise a besoin de moyens financiers.

Le denier de l'Eglise, c'est le nom de la participation financière volontaire de tous ceux qui veulent que l'Eglise puisse continuer à remplir sa mission auprès de vous et de tous ceux qui vous entourent.

Pour beaucoup la Parole de Dieu est un véritable guide dans leur vie quotidienne. Pour d'autres, les grands moments de la vie ne sauraient être envisagés sans la présence de notre Eglise qui les accompagnera lors de ces étapes importantes. Pour d'autres encore, notre Eglise permet tout simplement de répondre à ce besoin de donner du sens à la vie ou de retrouver certaines valeurs fondamentales; vous appréciez par exemple à juste titre l'engagement de beaucoup auprès des plus démunis.

Notre situation est délicate. Nous n'avons pas assez de donateurs. Trop de personnes concernées laissent notre Eglise sans ressources suffisantes. En donnant au denier, selon vos possibilités, même si elles sont modestes, vous exprimez votre responsabilité de faire vivre notre Eglise. Je vous remercie par avance pour votre participation et vous assure de ma prière.

Mgr Claude Schockert
Evêque de Belfort-Montbéliard

Avec mon denier, je soutiens mon Eglise

Pour recevoir un reçu fiscal, remplissez ce bon et joignez-le à votre règlement

Nom : Prénom :

N° : Rue :

Code postal : Commune :

Verse la somme de : € en espèces chèque bancaire C.C.P.

à la paroisse catholique de : Libellez votre chèque à l'ordre de la paroisse

Le/...../2010

**Vous souhaitez un prélèvement automatique ? Utilisez le formulaire ci-joint et retournez-le directement à :
Association diocésaine, 6 rue de l'église - BP 51 - 90400 Trévenans - Renseignements : 03 84 46 62 20**